

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 03982
Numéro SIREN : 533 521 902
Nom ou dénomination : A.J. DIAGNOSTICS

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/025207

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

SARL AJ DIAGNOSTICS

252 avenue de Verdun
69330 MEYZIEU

APE : 7120B-
SIRET : 53352190200023

Sommaire général

Attestation d'Expert Comptable	2
COMPTES ANNUELS	3
Bilan	4
Compte de Résultat	6
Annexe	7
ETATS DETAILLES	18
Bilan détaillé	19
Compte de Résultat détaillé	22
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	25
Soldes Intermédiaires de Gestion	26
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	27
ETATS ANNEXES	30
ETATS FISCAUX	31

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de SARL SARL AJ DIAGNOSTICS relatifs à l'exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 45 pages, se caractérisent par les données suivantes :

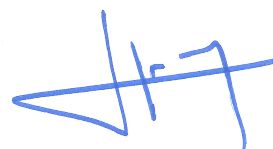
	Montants en euros
Total bilan	186 193
Chiffre d'affaires	266 445
Résultat net comptable (Bénéfice)	33 790

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LYON
Le 15/01/2018

Jean-Philippe GONZALEZ
Expert comptable



COMPTES ANNUELS

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	20 030	20 030		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla	17 112	15 594	1 518	699
Autres immobilisations corporelles	65 992	10 139	55 853	1 048
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	103 134	45 763	57 371	1 747
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	34 042	392	33 650	51 547
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				4
Etat, Impôts sur les bénéfices	892		892	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	306		306	1 251
Autres créances	1 927		1 927	1 987
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	89 176		89 176	45 020
Charges constatées d'avance	2 870		2 870	3 010
TOTAL ACTIF CIRCULANT	129 213	392	128 822	102 820
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	232 347	46 155	186 193	104 567

Bilan

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	53 017	49 834
Report à nouveau		-23 783
Résultat de l'exercice	33 790	26 966
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	92 307	58 517
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	55 961	
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	55 961	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	14 032	7 171
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 368	6 188
<i>Personnel</i>	3 527	4 335
<i>Organismes sociaux</i>	7 388	12 257
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		1 621
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	8 891	12 041
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 717	1 656
Dettes fiscales et sociales	21 523	31 910
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		781
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	93 885	46 050
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	186 193	104 567

Compte de Résultat

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	266 445	100,00	226 505	100,00	39 941	17,63
Autres produits	4 456	1,67	3 888	1,72	569	14,63
Total	270 901	101,67	230 392	101,72	40 509	17,58
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	59 375	22,28	49 446	21,83	9 930	20,08
Total	59 375	22,28	49 446	21,83	9 930	20,08
MARGE SUR M/SES & MAT	211 526	79,39	180 947	79,89	30 580	16,90
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	2 515	0,94	11 694	5,16	-9 179	-78,49
Salaires et Traitements	109 811	41,21	105 648	46,64	4 163	3,94
Charges sociales	52 656	19,76	15 730	6,94	36 926	234,75
Amortissements et provisions	5 798	2,18	7 274	3,21	-1 475	-20,29
Autres charges	12 291	4,61	13 344	5,89	-1 053	-7,89
Total	183 072	68,71	153 690	67,85	29 382	19,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 455	10,68	27 257	12,03	1 198	4,39
Produits financiers			7		-7	-100,00
Charges financières	359	0,13	145	0,06	213	147,05
Résultat financier	-359	-0,13	-138	-0,06	-220	159,04
RESULTAT COURANT	28 096	10,54	27 118	11,97	978	3,60
Produits exceptionnels	12 461	4,68	4 636	2,05	7 825	168,80
Charges exceptionnelles	702	0,26	51	0,02	651	NS
Résultat exceptionnel	11 759	4,41	4 585	2,02	7 174	156,48
Impôts sur les bénéfices	6 065	2,28	4 737	2,09	1 328	28,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	33 790	12,68	26 966	11,91	6 824	25,31

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL SARL AJ DIAGNOSTICS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 186 193 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 33 790 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/01/2019 par les dirigeants de la société.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement ANC n° 2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Test de dépréciation

Si des indices de perte de valeur des actifs immobilisés sont identifiés, il est procédé à un calcul de la valeur d'utilité de ces actifs, qui est ensuite comparée à sa valeur comptable.

La valeur d'utilité correspond au maximum de :

- la valeur de marché du bien (calculée si cette valeur peut-être évaluée de façon fiable, et s'il est estimé que la revente peut être réalisée dans un délai raisonnable) ;

La valeur d'utilité de ce bien, calculée sur la base de flux de trésorerie futurs actualisés.

Les indices de perte de valeur considérés pour les actifs immobilisés sont :

Nature des immobilisations	Indice de perte de valeur
Terrain	Valeur de marché
Immobilisations amortissables	Résultat d'exploitation après impôt négatif
Titres de participation et créances rattachées	Quote part de situation nette détenue < à la valeur comptable des titres

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 462 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Disponibilités et comptes rattachés

Règles et méthodes comptables

Les disponibilités sont principalement constituées par des comptes bancaires et, le cas échéant des valeurs mobilières de placement. Lorsque les comptes bancaires présentent un solde créditeur, ils sont présentés au passif du bilan à la rubrique "emprunts et dettes auprès des établissements de crédit"

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale, éventuellement ajustée pour tenir compte des pertes latentes

Faits caractéristiques

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	20 030			20 030
Immobilisations corporelles	48 973	61 469	27 339	83 104
Immobilisations financières				
Total	69 003	61 469	27 339	103 134
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	20 030			20 030
Immobilisations corporelles	47 274	5 798	27 339	25 733
Immobilisations financières				
Total	67 304	5 798	27 339	45 763
ACTIF NET				57 371

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		61 469		61 469
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		61 469		61 469
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		27 339		27 339
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		27 339		27 339

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 40 037 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	34 042	34 042	
Autres	3 125	3 125	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 870	2 870	
Total	40 037	40 037	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	1 927
Total	1 927

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	50,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 93 885 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	55 961	18 008	37 953	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 368	2 368		
Dettes fiscales et sociales	21 523	21 523		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	14 032	14 032		
Produits constatés d'avance				
Total	93 885	55 932	37 953	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	58 843			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	2 959			
(**) Dont envers Groupe et associés	14 032			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 14 032 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 269
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	77
Dettes provis. pr congés à payer	1 933
Charges sociales s/congés à payer	709
Charges sociales - charges à payer	3 090
Etat - autres charges à payer	1 322
Taxe d apprentissage CAP	213
Formation continue CAP	182
Total	8 796

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	2 870		
Total	2 870		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2018
Diagnostics	207 323
Formations	58 119
Frais accessoires formations	1 003
TOTAL	266 445

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ETATS DETAILLES

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
205000 - Concessions et droits similaires	19 000,00		19 000,00	19 000,00
205100 - Logiciels	1 030,00		1 030,00	1 030,00
280500 - Amortis. concess. & droits simil.		20 030,00	-20 030,00	-20 030,00
Concessions, brevets et droits assimilés	20 030,00	20 030,00		
Immobilisations corporelles				
215100 - Installations complexes spécialis	15 976,15		15 976,15	15 976,15
215400 - Matériel industriel	1 135,39		1 135,39	
281500 - Amortis. matériel et outillage		15 558,04	-15 558,04	-15 277,15
281540 - Amort mat industriel		35,74	-35,74	
Installations techniques, matériel et outilla	17 111,54	15 593,78	1 517,76	699,00
218100 - Instal.gales, agenc, aménagt.di	822,00		822,00	822,00
218200 - Matériel de transport	58 843,16		58 843,16	25 800,00
218300 - Matériel de bureau	5 801,89		5 801,89	6 375,06
218310 - Matériel informatique	524,99		524,99	
281810 - Amortis. instal. gales, agenc. di		822,00	-822,00	-822,00
281820 - Amortis. matériel de transport		4 453,96	-4 453,96	-25 800,00
281830 - Amortis. matér.bureau et inform		4 863,13	-4 863,13	-5 326,70
Autres immobilisations corporelles	65 992,04	10 139,09	55 852,95	1 048,36
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	103 133,58	45 762,87	57 370,71	1 747,36
Stocks				
Créances				
411000 - Clients	33 571,73		33 571,73	51 012,18
416000 - Clients douteux ou litigieux	470,00		470,00	3 211,32
491000 - Dépréciations comptes clients		391,67	-391,67	-2 676,09
Clients et comptes rattachés	34 041,73	391,67	33 650,06	51 547,41
421000 - Personnel - rémunérations dues				4,13
Personnel				4,13
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	892,00		892,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices	892,00		892,00	
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sc	94,78		94,78	854,22
445860 - TVA sur factures non parvenues	211,50		211,50	396,95
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	306,28		306,28	1 251,17
448700 - Etat - produits à recevoir	1 927,00		1 927,00	1 752,00
471000 - Compte général d'attente				234,59
Autres créances	1 927,00		1 927,00	1 986,59
Divers				
512000 - Banque				45 020,30
512170 - Caisse d'Epargne	89 176,00		89 176,00	
Disponibilités	89 176,00		89 176,00	45 020,30
486000 - Charges constatées d'avance	2 870,47		2 870,47	3 010,17
Charges constatées d'avance	2 870,47		2 870,47	3 010,17
TOTAL ACTIF CIRCULANT	129 213,48	391,67	128 821,81	102 819,77
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	232 347,06	46 154,54	186 192,52	104 567,13

Bilan détaillé

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
PASSIF		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	5 000,00	5 000,00
Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00
106100 - Réserve légale	500,00	500,00
Réserve légale	500,00	500,00
106800 - Autres réserves	53 017,19	49 834,03
Autres réserves	53 017,19	49 834,03
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)		-23 783,07
Report à nouveau		-23 783,07
Résultat de l'exercice	33 790,30	26 966,23
TOTAL CAPITAUX PROPRES	92 307,49	58 517,19
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
164110 - Emprunt 5563769- =>05/07/2020 -14k€	12 852,48	
164120 - Emprunt 5560752 =>05/07/2020 44k€	43 031,39	
168840 - Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	77,38	
<i>Emprunts</i>	55 961,25	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	55 961,25	
455001 - CC Julien Dorotte	14 031,99	7 171,18
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	14 031,99	7 171,18
401000 - Fournisseurs	1 099,37	3 452,63
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	1 269,02	2 735,52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 368,39	6 188,15
421000 - Personnel - rémunérations dues	1 308,28	
423100 - Personnel-notes de frais salarié	285,84	
425000 - Personnel - avances et acomptes		998,95
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	1 932,75	3 336,15
<i>Personnel</i>	3 526,87	4 335,10
431000 - Sécurité sociale	2 051,00	4 270,46
437200 - Caisse de retraite salariés	854,77	1 100,54
437300 - PREVOYANCE	682,74	955,24
438200 - Charges sociales s/congés à payer	709,32	1 224,56
438600 - Charges sociales - charges à payer	3 090,00	4 705,75
<i>Organismes sociaux</i>	7 387,83	12 256,55
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices		1 621,00
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		1 621,00
445510 - TVA à décaisser	2 768,00	2 729,00
445700 - Tva collect+@e s/encaissement 20 %		9 312,09
445710 - TVA collectée	6 123,32	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	8 891,32	12 041,09
448600 - Etat - autres charges à payer	1 322,25	1 348,25
448632 - Taxe d'apprentissage CAP	213,13	170,23
448633 - Formation continue CAP	182,00	137,69
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	1 717,38	1 656,17
Dettes fiscales et sociales	21 523,40	31 909,91
411000 - Clients		780,70
Autres dettes		780,70
TOTAL DETTES	93 885,03	46 049,94

Bilan détaillé

	Net au 30/09/18	Net au 30/09/17
TOTAL PASSIF	186 192,52	104 567,13

Compte de Résultat détaillé

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
706000 - Prestations de services	207 322,99	77,81	226 504,65	100,00	-19 181,66	-8,47
708000 - Produits des activités annexes	58 119,49	21,81			58 119,49	
708800 - Autres produits activités annexe	1 002,86	0,38			1 002,86	
Production vendue	266 445,34	100,00	226 504,65	100,00	39 940,69	17,63
758000 - Produits divers gestion courante	11,28		385,26	0,17	-373,98	-97,07
781740 - Repris.s/prov.dépréc. créances	2 284,42	0,86	1 180,25	0,52	1 104,17	93,55
791000 - Transfert de charges d'exploitati	499,33	0,19	2 322,00	1,03	-1 822,67	-78,50
791110 - Aide à l'embauche	1 661,12	0,62			1 661,12	
Autres produits	4 456,15	1,67	3 887,51	1,72	568,64	14,63
Total	270 901,49	101,67	230 392,16	101,72	40 509,33	17,58
CONSOMMATION M/SES & MAT						
604000 - Achats d'études et prestations			6 782,08	2,99	-6 782,08	-100,00
606140 - Fournitures carburant	2 632,70	0,99	2 426,09	1,07	206,61	8,52
606300 - Achats de petit équipement	4 020,86	1,51	4 527,40	2,00	-506,54	-11,19
606320 - V+tements de travail	450,71	0,17	1 225,55	0,54	-774,84	-63,22
606400 - Achats fournitures administrative	1 337,37	0,50	606,22	0,27	731,15	120,61
611000 - Sous-traitance générale	10 986,12	4,12	3 000,00	1,32	7 986,12	266,20
613200 - Locations immobilières	3 635,91	1,36	3 600,00	1,59	35,91	1,00
613510 - Locations de matériel technique	28,98	0,01	461,56	0,20	-432,58	-93,72
613540 - Locations de mat+@riels informat			60,00	0,03	-60,00	-100,00
615200 - Entretien immobilier	191,67	0,07	383,42	0,17	-191,75	-50,01
615510 - Entretien du matériel technique	602,06	0,23	4 226,67	1,87	-3 624,61	-85,76
615520 - Entretien du matériel de transpo	3 442,82	1,29	603,25	0,27	2 839,57	470,71
615530 - Entretien du matériel de bureau	82,50	0,03	93,19	0,04	-10,69	-11,47
615600 - Maintenance	1 203,00	0,45	824,39	0,36	378,61	45,93
616100 - Assurances multirisques	1 559,75	0,59	1 414,96	0,62	144,79	10,23
616300 - Assurance matériel de transport	1 292,74	0,49	881,30	0,39	411,44	46,69
618100 - Documentation générale	289,94	0,11	17,54	0,01	272,40	NS
618300 - Documentation technique			301,50	0,13	-301,50	-100,00
618500 - Frais de colloques, de séminaire	119,83	0,04			119,83	
622600 - Honoraires	6 379,84	2,39	3 830,50	1,69	2 549,34	66,55
622700 - Frais d'actes et contentieux	2,94		122,59	0,05	-119,65	-97,60
623100 - Annonces et insertions	3 821,32	1,43	1 123,78	0,50	2 697,54	240,04
623400 - Cadeaux à la clientèle	1 446,18	0,54	1 159,86	0,51	286,32	24,69
623600 - Catalogues et imprimés	97,74	0,04	547,50	0,24	-449,76	-82,15
623800 - Divers (pourboires, dons courant	10,00				10,00	
625100 - Voyages et déplacements	1 375,10	0,52	5 863,02	2,59	-4 487,92	-76,55
625110 - Voyage et déplacements sans T	875,98	0,33			875,98	
625114 - Forfaits kilométriques	3 078,66	1,16			3 078,66	
625600 - Missions 10 %	2 863,16	1,07			2 863,16	
625700 - Réceptions	2 110,98	0,79	2 221,29	0,98	-110,31	-4,97
626000 - Frais postaux	451,99	0,17	426,20	0,19	25,79	6,05
626100 - Frais de télécommunication	1 806,90	0,68	1 028,87	0,45	778,03	75,62
627500 - Frais sur effets			76,54	0,03	-76,54	-100,00
627800 - Prestations de services bancaire	1 863,87	0,70	492,69	0,22	1 371,18	278,30
628100 - Cotisation CGA	691,85	0,26	1 117,59	0,49	-425,74	-38,09
628110 - Cotisations professionnelles	621,75	0,23			621,75	
Autres achats & charges externes	59 375,22	22,28	49 445,55	21,83	9 929,67	20,08

Compte de Résultat détaillé

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Total	59 375,22	22,28	49 445,55	21,83	9 929,67	20,08
MARGE SUR M/SES & MAT	211 526,27	79,39	180 946,61	79,89	30 579,66	16,90
CHARGES						
631200 - Taxe d'apprentissage	302,08	0,11	212,09	0,09	89,99	42,43
631310 - Formation	1 000,00	0,38			1 000,00	
633300 - Formation continue (organisme)	244,34	0,09	1 391,55	0,61	-1 147,21	-82,44
635110 - Contribut° économique territori	758,75	0,28	745,00	0,33	13,75	1,85
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés	953,25	0,36	794,00	0,35	159,25	20,06
635400 - Vignettes automobiles	3,10				3,10	
635430 - Cartes grises	178,76	0,07			178,76	
635800 - Autres droits			0,20		-0,20	-100,00
637810 - CSG déductible	-538,00	-0,20	5 451,00	2,41	-5 989,00	-109,87
637820 - reprise bal	-387,00	-0,15	3 100,00	1,37	-3 487,00	-112,48
Impôts, taxes et vers. assim.	2 515,28	0,94	11 693,84	5,16	-9 178,56	-78,49
641100 - Salaires appointements	44 423,68	16,67	31 193,01	13,77	13 230,67	42,42
641150 - Salaires administrateurs géranc	63 100,00	23,68	47 500,00	20,97	15 600,00	32,84
641152 - Allocations familiales			21 854,00	9,65	-21 854,00	-100,00
641156 - Contrat madelin pr+@voyance	1 152,81	0,43	1 507,33	0,67	-354,52	-23,52
641157 - Contrat madelin retraite	2 538,18	0,95	2 502,66	1,10	35,52	1,42
641200 - Congés payés	-1 403,40	-0,53	1 091,39	0,48	-2 494,79	-228,59
Salaires et Traitements	109 811,27	41,21	105 648,39	46,64	4 162,88	3,94
645100 - Cotisations à l'URSSAF	12 225,23	4,59	6 342,86	2,80	5 882,37	92,74
645200 - Cotisations aux mutuelles	2 371,64	0,89	1 683,26	0,74	688,38	40,90
645300 - Cotisations aux caisses de retrai			1 824,80	0,81	-1 824,80	-100,00
645320 - Cotisations retraites (salariés)	2 598,78	0,98			2 598,78	
645330 - Cotisations Prévoyance	1 207,69	0,45			1 207,69	
645400 - Cotisations Pôle Emploi			1 307,56	0,58	-1 307,56	-100,00
645800 - Cotisations autres organism. soc	-515,24	-0,19	326,21	0,14	-841,45	-257,95
646000 - Cotisations sociales person.expl	28 618,00	10,74			28 618,00	
647110 - Versement pee/perco salari+@s	8 368,00	3,14	6 286,36	2,78	2 081,64	33,11
647500 - Médecine du travail et pharmaci	244,00	0,09	80,00	0,04	164,00	205,00
649000 - Crédit d'impôt compétitivité entr	-2 462,00	-0,92	-2 121,00	-0,94	-341,00	16,08
Charges sociales	52 656,10	19,76	15 730,05	6,94	36 926,05	234,75
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	5 798,13	2,18	4 597,50	2,03	1 200,63	26,11
681740 - Dot. prov. dépréc. créances clie			2 676,09	1,18	-2 676,09	-100,00
Amortissements et provisions	5 798,13	2,18	7 273,59	3,21	-1 475,46	-20,29
651300 - Redevances de franchissage	12 237,36	4,59	12 011,66	5,30	225,70	1,88
654000 - Pertes s/créances irrécouvrable			1 319,67	0,58	-1 319,67	-100,00
658000 - Charges diverses gestion coura	53,59	0,02	12,64	0,01	40,95	323,97
Autres charges	12 290,95	4,61	13 343,97	5,89	-1 053,02	-7,89
Total	183 071,73	68,71	153 689,84	67,85	29 381,89	19,12
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 454,54	10,68	27 256,77	12,03	1 197,77	4,39
764000 - Revenus des VMP			6,72		-6,72	-100,00
Produits financiers			6,72		-6,72	-100,00
661160 - Intérêts sur emprunts et dettes	358,59	0,13	145,15	0,06	213,44	147,05

Compte de Résultat détaillé

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Charges financières	358,59	0,13	145,15	0,06	213,44	147,05
Résultat financier	-358,59	-0,13	-138,43	-0,06	-220,16	159,04
RESULTAT COURANT	28 095,95	10,54	27 118,34	11,97	977,61	3,60
771800 - Autres produits except. de gesti			4 635,89	2,05	-4 635,89	-100,00
772000 - Produits des exercices antérieur	461,08	0,17			461,08	
775200 - Prod cessions actifs - Immo corp	12 000,00	4,50			12 000,00	
Produits exceptionnels	12 461,08	4,68	4 635,89	2,05	7 825,19	168,80
671200 - Pénalités et amendes	35,00	0,01	51,00	0,02	-16,00	-31,37
672000 - Charges sur exercices antérieur	384,25	0,14			384,25	
678800 - Charges exceptionnelles diverse	282,48	0,11			282,48	
Charges exceptionnelles	701,73	0,26	51,00	0,02	650,73	NS
Résultat exceptionnel	11 759,35	4,41	4 584,89	2,02	7 174,46	156,48
695000 - Impôts sur les bénéfices	6 065,00	2,28	4 737,00	2,09	1 328,00	28,03
Impôts sur les bénéfices	6 065,00	2,28	4 737,00	2,09	1 328,00	28,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	33 790,30	12,68	26 966,23	11,91	6 824,07	25,31

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	266 445	100,00	226 505	100,00	39 941	17,63
Cie de matières et sous-traitance			6 782	2,99	-6 782	-100,00
MARGE DE PRODUCTION	266 445	100,00	219 723	97,01	46 723	21,26
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	266 445	100,00	226 505	100,00	39 941	17,63
MARGE BRUTE GLOBALE	266 445	100,00	219 723	97,01	46 723	21,26
Autres achats et charges externes	59 375	22,28	42 663	18,84	16 712	39,17
VALEUR AJOUTEE	207 070	77,72	177 059	78,17	30 011	16,95
Impôts, taxes et verst assimilés	2 515	0,94	11 694	5,16	-9 179	-78,49
Charges de personnel	162 467	60,98	121 378	53,59	41 089	33,85
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	42 087	15,80	43 987	19,42	-1 899	-4,32
Reprises s/ charges et Transferts	4 445	1,67	3 502	1,55	943	26,91
Autres produits	11		385	0,17	-374	-97,07
Dot. amortissements et provisions	5 798	2,18	7 274	3,21	-1 475	-20,29
Autres charges	12 291	4,61	13 344	5,89	-1 053	-7,89
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 455	10,68	27 257	12,03	1 198	4,39
Produits financiers			7		-7	-100,00
Charges financières	359	0,13	145	0,06	213	147,05
RESULTAT COURANT AVANT IMP	28 096	10,54	27 118	11,97	978	3,60
Produits exceptionnels	12 461	4,68	4 636	2,05	7 825	168,80
Charges exceptionnelles	702	0,26	51	0,02	651	NS
Résultat exceptionnel	11 759	4,41	4 585	2,02	7 174	156,48
Impôts sur les bénéfices	6 065	2,28	4 737	2,09	1 328	28,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	33 790	12,68	26 966	11,91	6 824	25,31

Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
MARGE COMMERCIALE						
706000 - Prestations de services	207 322,99	77,81	226 504,65	100,00	-19 181,66	-8,47
708000 - Produits des activités annexes	58 119,49	21,81			58 119,49	
708800 - Autres produits activités annexe	1 002,86	0,38			1 002,86	
Production vendue	266 445,34	100,00	226 504,65	100,00	39 940,69	17,63
604000 - Achats d'études et prestations			6 782,08	2,99	-6 782,08	-100,00
Cie de matières et sous-traitance			6 782,08	2,99	-6 782,08	-100,00
MARGE DE PRODUCTION	266 445,34	100,00	219 722,57	97,01	46 722,77	21,26
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	266 445,34	100,00	226 504,65	100,00	39 940,69	17,63
MARGE BRUTE GLOBALE	266 445,34	100,00	219 722,57	97,01	46 722,77	21,26
606140 - Fournitures carburant	2 632,70	0,99	2 426,09	1,07	206,61	8,52
606300 - Achats de petit équipement	4 020,86	1,51	4 527,40	2,00	-506,54	-11,19
606320 - Vêtements de travail	450,71	0,17	1 225,55	0,54	-774,84	-63,22
606400 - Achats fournitures administrative	1 337,37	0,50	606,22	0,27	731,15	120,61
611000 - Sous-traitance générale	10 986,12	4,12	3 000,00	1,32	7 986,12	266,20
613200 - Locations immobilières	3 635,91	1,36	3 600,00	1,59	35,91	1,00
613510 - Locations de matériel technique	28,98	0,01	461,56	0,20	-432,58	-93,72
613540 - Locations de matériels informat			60,00	0,03	-60,00	-100,00
615200 - Entretien immobilier	191,67	0,07	383,42	0,17	-191,75	-50,01
615510 - Entretien du matériel technique	602,06	0,23	4 226,67	1,87	-3 624,61	-85,76
615520 - Entretien du matériel de transpo	3 442,82	1,29	603,25	0,27	2 839,57	470,71
615530 - Entretien du matériel de bureau	82,50	0,03	93,19	0,04	-10,69	-11,47
615600 - Maintenance	1 203,00	0,45	824,39	0,36	378,61	45,93
616100 - Assurances multirisques	1 559,75	0,59	1 414,96	0,62	144,79	10,23
616300 - Assurance matériel de transport	1 292,74	0,49	881,30	0,39	411,44	46,69
618100 - Documentation générale	289,94	0,11	17,54	0,01	272,40	NS
618300 - Documentation technique			301,50	0,13	-301,50	-100,00
618500 - Frais de colloques, de séminaire	119,83	0,04			119,83	
622600 - Honoraires	6 379,84	2,39	3 830,50	1,69	2 549,34	66,55
622700 - Frais d'actes et contentieux	2,94		122,59	0,05	-119,65	-97,60
623100 - Annonces et insertions	3 821,32	1,43	1 123,78	0,50	2 697,54	240,04
623400 - Cadeaux à la clientèle	1 446,18	0,54	1 159,86	0,51	286,32	24,69
623600 - Catalogues et imprimés	97,74	0,04	547,50	0,24	-449,76	-82,15
623800 - Divers (pourboires, dons courant	10,00				10,00	
625100 - Voyages et déplacements	1 375,10	0,52	5 863,02	2,59	-4 487,92	-76,55
625110 - Voyage et déplacements sans T	875,98	0,33			875,98	
625114 - Forfaits kilométriques	3 078,66	1,16			3 078,66	
625600 - Missions 10 %	2 863,16	1,07			2 863,16	
625700 - Réceptions	2 110,98	0,79	2 221,29	0,98	-110,31	-4,97
626000 - Frais postaux	451,99	0,17	426,20	0,19	25,79	6,05
626100 - Frais de télécommunication	1 806,90	0,68	1 028,87	0,45	778,03	75,62
627500 - Frais sur effets			76,54	0,03	-76,54	-100,00
627800 - Prestations de services bancaire	1 863,87	0,70	492,69	0,22	1 371,18	278,30
628100 - Cotisation CGA	691,85	0,26	1 117,59	0,49	-425,74	-38,09
628110 - Cotisations professionnelles	621,75	0,23			621,75	

Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Autres achats et charges externes	59 375,22	22,28	42 663,47	18,84	16 711,75	39,17
VALEUR AJOUTEE	207 070,12	77,72	177 059,10	78,17	30 011,02	16,95
631200 - Taxe d'apprentissage	302,08	0,11	212,09	0,09	89,99	42,43
631310 - Formation	1 000,00	0,38			1 000,00	
633300 - Formation continue (organisme)	244,34	0,09	1 391,55	0,61	-1 147,21	-82,44
635110 - Contribut° économique territori	758,75	0,28	745,00	0,33	13,75	1,85
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés	953,25	0,36	794,00	0,35	159,25	20,06
635400 - Vignettes automobiles	3,10				3,10	
635430 - Cartes grises	178,76	0,07			178,76	
635800 - Autres droits			0,20		-0,20	-100,00
637810 - CSG déductible	-538,00	-0,20	5 451,00	2,41	-5 989,00	-109,87
637820 - reprise bal	-387,00	-0,15	3 100,00	1,37	-3 487,00	-112,48
Impôts, taxes et verst assimilés	2 515,28	0,94	11 693,84	5,16	-9 178,56	-78,49
641100 - Salaires appointements	44 423,68	16,67	31 193,01	13,77	13 230,67	42,42
641150 - Salaires administrateurs géranc	63 100,00	23,68	47 500,00	20,97	15 600,00	32,84
641152 - Allocations familiales			21 854,00	9,65	-21 854,00	-100,00
641156 - Contrat madelin pr+@voyance	1 152,81	0,43	1 507,33	0,67	-354,52	-23,52
641157 - Contrat madelin retraite	2 538,18	0,95	2 502,66	1,10	35,52	1,42
641200 - Congés payés	-1 403,40	-0,53	1 091,39	0,48	-2 494,79	-228,59
645100 - Cotisations à l'URSSAF	12 225,23	4,59	6 342,86	2,80	5 882,37	92,74
645200 - Cotisations aux mutuelles	2 371,64	0,89	1 683,26	0,74	688,38	40,90
645300 - Cotisations aux caisses de retrai			1 824,80	0,81	-1 824,80	-100,00
645320 - Cotisations retraites (salariés)	2 598,78	0,98			2 598,78	
645330 - Cotisations Prévoyance	1 207,69	0,45			1 207,69	
645400 - Cotisations Pôle Emploi			1 307,56	0,58	-1 307,56	-100,00
645800 - Cotisations autres organism. soc	-515,24	-0,19	326,21	0,14	-841,45	-257,95
646000 - Cotisations sociales person.expl	28 618,00	10,74			28 618,00	
647110 - Versement pee/perco salari+@s	8 368,00	3,14	6 286,36	2,78	2 081,64	33,11
647500 - Médecine du travail et pharmaci	244,00	0,09	80,00	0,04	164,00	205,00
649000 - Crédit d'impôt compétitivité entr	-2 462,00	-0,92	-2 121,00	-0,94	-341,00	16,08
Charges de personnel	162 467,37	60,98	121 378,44	53,59	41 088,93	33,85
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	42 087,47	15,80	43 986,82	19,42	-1 899,35	-4,32
781740 - Repris.s/prov.dépréc. créances	2 284,42	0,86	1 180,25	0,52	1 104,17	93,55
791000 - Transfert de charges d'exploitati	499,33	0,19	2 322,00	1,03	-1 822,67	-78,50
791110 - Aide à l'embauche	1 661,12	0,62			1 661,12	
Reprises s/ charges et Transferts	4 444,87	1,67	3 502,25	1,55	942,62	26,91
758000 - Produits divers gestion courante	11,28		385,26	0,17	-373,98	-97,07
Autres produits	11,28		385,26	0,17	-373,98	-97,07
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	5 798,13	2,18	4 597,50	2,03	1 200,63	26,11
681740 - Dot. prov. dépréc. créances clie			2 676,09	1,18	-2 676,09	-100,00
Dot. amortissements et provisions	5 798,13	2,18	7 273,59	3,21	-1 475,46	-20,29
651300 - Redevances de franchissage	12 237,36	4,59	12 011,66	5,30	225,70	1,88
654000 - Pertes s/créances irrécouvrable			1 319,67	0,58	-1 319,67	-100,00
658000 - Charges diverses gestion coura	53,59	0,02	12,64	0,01	40,95	323,97
Autres charges	12 290,95	4,61	13 343,97	5,89	-1 053,02	-7,89

Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés

	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
RESULTAT D'EXPLOITATION	28 454,54	10,68	27 256,77	12,03	1 197,77	4,39
764000 - Revenus des VMP			6,72		-6,72	-100,00
Produits financiers			6,72		-6,72	-100,00
661160 - Intérêts sur emprunts et dettes	358,59	0,13	145,15	0,06	213,44	147,05
Charges financières	358,59	0,13	145,15	0,06	213,44	147,05
RESULTAT COURANT AVANT IMP	28 095,95	10,54	27 118,34	11,97	977,61	3,60
771800 - Autres produits except. de gesti			4 635,89	2,05	-4 635,89	-100,00
772000 - Produits des exercices antérieur	461,08	0,17			461,08	
775200 - Prod cessions actifs - Immo corp	12 000,00	4,50			12 000,00	
Produits exceptionnels	12 461,08	4,68	4 635,89	2,05	7 825,19	168,80
671200 - Pénalités et amendes	35,00	0,01	51,00	0,02	-16,00	-31,37
672000 - Charges sur exercices antérieur	384,25	0,14			384,25	
678800 - Charges exceptionnelles diverse	282,48	0,11			282,48	
Charges exceptionnelles	701,73	0,26	51,00	0,02	650,73	NS
Résultat exceptionnel	11 759,35	4,41	4 584,89	2,02	7 174,46	156,48
695000 - Impôts sur les bénéfices	6 065,00	2,28	4 737,00	2,09	1 328,00	28,03
Impôts sur les bénéfices	6 065,00	2,28	4 737,00	2,09	1 328,00	28,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	33 790,30	12,68	26 966,23	11,91	6 824,07	25,31

ETATS ANNEXES

ETATS FISCAUX

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

Exercice ouvert le	01/10/2017	et clos le	30/09/2018	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case				
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case				
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case				
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SARL AJ DIAGNOSTICS			
SIRET	5 3 3 5 2 1 9 0 2 0 0 0 2 3		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
252 avenue de Verdun			
69330 MEYZIEU			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
		SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Analyses, essais et inspections techniques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %		Bénéfice imposable à 28%	1 942	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	38 120				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W				Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné		Visa : CGA	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du professionnel de l'expertise comptable : SAS CABINET ROSTAN GONZALEZ			
..... 31 avenue Maréchal de Saxe 69006 LYON			
Tél :			
- du conseil :			
Tél :			
- de l'association agréée :			
Tél :			
- N° d'agrément de l'AA :			

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2018

F

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

G

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels, autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

H

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SARL AJ DIAGNOSTICS										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 252 avenue de Verdun 69330 MEYZIEU											
Numéro SIRET* 5 3 3 5 2 1 9 0 2 0 0 0 2 3											
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12						Durée de l'exercice précédent* 12					
										Exercice N clos le 30/09/2018	
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial* Autres*		010		012				
					014	20 030	016	20 030			
	Immobilisations corporelles*				028	83 103	030	25 732		57 370	
	Immobilisations financières* (1)				040		042				
	Total I (5)				044	103 133	048	45 762		57 370	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*				050		052			
		Marchandises *				060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*				068	34 041	070	391	33 650	
		Autres* (3)				072	3 125	074		3 125	
	Valeurs mobilières de placement				080		082				
	Disponibilités				084	89 176	086		89 176		
	Charges constatées d'avance *				092	2 870	094		2 870		
	Total II				096	129 213	098	391	128 821		
	Total général (I + II)				110	232 347	112	46 154	186 192		
PASSIF										Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120		5 000				
	Écarts de réévaluation				124						
	Réserve légale				126		500				
	Réserves réglementées*				130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)				131			53 017			
	Report à nouveau				134						
	Résultat de l'exercice				136		33 790				
	Provisions réglementées				140						
	Total I				142		92 307				
Provisions pour risques et charges				Total II		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		55 961				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164						
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166		2 368				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)				169	14 031	35 555				
	Produits constatés d'avance				174						
	Total III				176		93 885				
Total général (I + II + III)										180	186 192
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	37 953			
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	61 469			
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	12 000			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL AJ DIAGNOSTICS**Néant ☐Exercice clos le
30/09/2018**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			dont export	209		210		
	Production vendue	{	biens	et livraisons	215		214		
			services*	intracommunautaires	217		218	266 445	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)						222		
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	4 456	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	270 901	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234		
	Variation de stocks (marchandises)*						236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)						242	59 375	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	758		244	2 515	
	Rémunérations du personnel*						250	109 811	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	52 656	
	Dotations aux amortissements*						254	5 798	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			262	12 296	
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)						264	242 446	
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	28 454
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)						280		
	Produits exceptionnels (IV)						290	12 461	
	Charges financières (V)						294	358	
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300	701	
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348					
	Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	6 065	
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	33 796	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2			312	33 790	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	1 681			
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	7 018			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248				330
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)			249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		ZFU–TE (44. octies et octies A)	987				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990				
	Dont divers	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre–mer	344			4 541
		Créance due au report en arrière du déficit			346				
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	40 062	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356				
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	40 062	372			

69330 MEYZIEU

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Cegid Group

69330 MEYZIEU

Divers à déduire

Cegid Group

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ? ☐
 Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.
 Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	{ biens services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	20 030	412		414		416	20 030				
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	15 976	442	1 135	444		446	17 111				
	Installations générales agencements divers	450	822	452		454		456	822				
	Matériel de transport	460	25 800	462	58 843	464	25 800	466	58 843				
	Autres immobilisations corporelles	470	6 375	472	1 490	474	1 539	476	6 326				
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490	69 003	492	61 469	494	27 339	496	103 133				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles				500	20 030	502		504		506	20 030
Immobilisations corporelles	Terrains			510		512		514		516	
	Constructions			520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels			530	15 325	532	268	534		536	15 593
	Installations générales, agencements, aménagements divers			540	822	542		544		546	822
	Matériel de transport			550	25 800	552	4 453	554	25 800	556	4 453
	Autres immobilisations corporelles			560	5 326	562	1 075	564	1 539	566	4 863
	TOTAL			570	67 303	572	5 798	574	27 339	576	45 762

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ANAF AUDI Q3 S LINE			TABLETTE PC HP SMART								
TOTAL		578	27 339	580	27 339	582		584	12 000	586	12 000
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579				581		583		585	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).										591	
TOTAL		596	12 000	598		599		601		603	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Frais d'établissement annulés :

Titres de participation évalués par mis en équivalence :
augmentation de l'écart d'équivalence
diminution de l'écart d'équivalence

Montant des titres exclus du régime des plus-values :
valeur comptable
prix de vente

CHANGEMENT DE METHODE

Désignation		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
INCORP.	Fonds commercial	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	20 030		20 03
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	15 976		15 97
		Installations générales, agencements, aménagements divers *	822		82
		Matériel de transport*	25 800		25 80
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 375		6 37
		Emballages récupérables et divers *			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL III		48 973		48 97
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	TOTAL IV				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			69 003		69 00

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks

CHANGEMENT DE METHODE

		au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Immobilisations incorporelles		20 030			20 030
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		15 277	47		15 324
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	822			822
	Matériel de transport	25 800			25 800
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 326			5 326
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		47 225	47		47 272
TOTAL GÉNÉRAL		67 255	47		67 302

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AJ DIAGNOSTICS

Néant ☐

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	2 676	652		654	2 284	656	391
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	2 676	682		684	2 284	686	391

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III

DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV

DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	28 618
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	41 692
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	11 497
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CHANGEMENT DE METHODE

Nature des provisions	au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Provisions réglementées				
Provisions pour investissement				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers & pétroliers				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations	- incorporelles			
	- corporelles			
	- titres mis en équivalence			
	- titres de participation			
	- autres immobilisations financières			
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	2 676			2 676
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	2 676			2 676
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	2 676			2 676

Désignation de l'entreprise : SARL AJ DIAGNOSTICS

Néant

Exercice ouvert le : 01/10/2017 et clos le : 30/09/2018 Durée en nombre de mois 12

I	Chiffre d'affaires de référence CVAE																				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	266	44																	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118																			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119																			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105																			
TOTAL 1		106	266	44																	
II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																				
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115		1																	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143																			
Subventions d'exploitation reçues		113																			
Variation positive des stocks		111																			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	2	16																	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153																			
TOTAL 2		144	2	17																	
III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																				
Achats		121																			
Variation négative des stocks		145																			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	55	71																	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		146																			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133																			
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	12	29																	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128																			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135																			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		150																			
TOTAL 3		152	68	00																	
IV	Valeur ajoutée produite																				
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		137	200	61																	
V	Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises																				
Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	200	61																	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		020	X																		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	266	44																	
Effectifs au sens de la CVAE		023																			
Période de référence	024	0	1	/	1	0	/	2	0	1	7	160	3	0	/	0	9	/	2	0	1
Date de cessation												186			/		/				
VI	Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs																				
Effectifs moyens du personnel		376																			
Dont apprentis		657																			
Dont handicapés		651																			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861																			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD §§ Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

(1)

1

Néant

EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

N° SIRET 53352190200021

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AJ DIAGNOSTICS

ADRESSE (voie) 252 avenue de Verdun

CODE POSTAL 69330

VILLE MEYZIEU

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique DOROTTE Prénom(s) Julien

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 10

Naissance : Date 08071976 N° Département 78 Commune ST GERMAIN EN LAYE Pays FRANCE

Adresse : N° 252 Voie avenue de Verdun

Code Postal 69330 Commune MEYZIEU Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

11

(1)

Néant

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE30/09/2018

N° SIRET5335219020002

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISESARL AJ DIAGNOSTICS

ADRESSE (voie)252 avenue de Verdun

CODE POSTAL69330VILLEMEYZIEU

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

CA17PROR

[illegible]

CA20CHAAV

Désignation de l'entreprise	SARL AJ DIAGNOSTICS
	252 avenue de Verdun
	69330 MEYZIEU

[illegible]

CA18CHAP

[illegible]

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration de réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/10/2017	Clos le	30/09/2018
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise 53352190200023
SARL AJ DIAGNOSTICS 252 avenue de Verdun 69330 MEYZIEU	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère
---	--------------------------	--	-----------------------------

I – CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE 2017
-------------------------------------	--------------------------

A – Sur les rémunérations versées hors départements d'outre-mer (DOM)

Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au dernier mois ou au dernier trimestre de l'année, ¹ hors rémunérations versées dans les DOM)	1	37 337
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 7 %)	2	2 614
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ² (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	3a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 7 %) x 10/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	2 614

B – Sur les rémunérations versées dans les DOM

Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	5	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 5 x 9%) ³	6	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ⁴ (secteurs du BTP, des transports, des spectacles et des dockers).	7a	
Montant de la majoration prévue pour les employeurs visés à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 7a x 9 %) x 10/90)	7b	
Montant du crédit d'impôt sur rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer (ligne 6 + ligne 7b)	8	

Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 12)	9	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 6 ou ligne 8 + ligne 9)	10	2 614
Dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer	11	

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

³ Pour des rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 9 %

⁴ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				12

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ② X ③)
TOTAL				

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE
IV–1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :
Cas général

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou 4 + ligne 6 ou 8)	13	2 614
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ⁵	14	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 15 : – le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 13 – ligne 14) est négatif ou égal à zéro	15	2 614
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 12 du cadre II + ligne 15)	16	2 614

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de l'ensemble des montants de CICE des sociétés du groupe)	17	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	18	
Montant du crédit disponible Reporter en ligne 19 : – le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 17 – ligne 18) est négatif ou égal à zéro	19	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) [(totalisation de la ligne 12 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 19]	20	

⁵ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance reçue.

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (<i>dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 16 ou ligne 20</i>)	21	2 614
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	22	

– Pour les sociétés hors régime de groupe :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 10 et 14 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour la société mère d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et ceux déterminés lignes 17 et 18 sur le relevé de solde n° 2572-SD.

– Pour les sociétés filiales d'un groupe de sociétés :

Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : les montants déterminés lignes 1, 3a, 5, 7a, 9, 10, 11 et 14 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 16 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219B

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

	SARL AJ DIAGNOSTICS
	252 avenue de Verdun
	69330 MEYZIEU
Numéro SIRET du principal établissement	53352190200023
Code APE	7120B

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	40 06
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 12
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	38 12
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		38 12

III Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

1 94

IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

AJ DIAGNOSTICS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5000 euros

Siège social : 252 av de Verdun 69330 MEYZIEU

RCS LYON B 533 521 902

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

Le soussigné, Julien DOROTTE, associé unique et gérant de la société A.J. DIAGNOSTICS a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 266.445 €.

Nous avons réalisé des investissements pour un montant de 61.469 €.

Nous avons souscrit des emprunts pour un montant de 58.843.

L'exercice clos le 30 septembre 2018 se solde par un résultat de 33.790 €.

- Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Compte tenu de la conjoncture actuelle, nous espérons réaliser un chiffre d'affaires de 250.000 € pour l'exercice 2018-2019.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

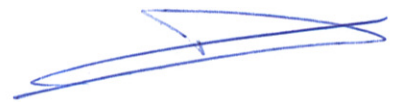
Depuis le 30 septembre 2018, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

- Activité en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a pas engagé de dépenses de recherche et de développement.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.




RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes de résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018 le chiffre d'affaires s'est élevé à 266.445 €.

Le montant des subventions d'exploitation reçues s'élève à 0 €.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 0 €.

Le montant des achats de marchandises et variation de stocks s'élève à 0. €.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 59.375 €.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2.515 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 109.811 €.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 52.656 €.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 5.798 €.

Le montant des autres charges s'élève 12.290 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 242.447 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 28.446 €

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -359 €, il s'établit à 28.096 €.

L'exercice clos le 30 septembre 2018 se traduit par un résultat de 33.790 €.

- Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice qui recevrait l'affectation suivante :

Résultat de l'exercice 33.790 €

- | | |
|---|-----------|
| - au compte « réserve légale » pour | 0,00 €, |
| - au compte « report à nouveau » pour | 0,00 €, |
| - au compte « autre réserve » pour | 33.790 €, |
| - à la distribution d'un dividende pour | 0,00 €. |

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont décomposés de la manière suivante :

- Capital social	5.000 €
- Réserve légale	500 €
- Autres réserves	86.807 €
Total capitaux propres	92.307 €


Julien DOROTTE
Associé unique gérant

AJ DIAGNOSTICS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5000 euros

Siège social : 252 av de Verdun 69330 MEYZIEU

RCS LYON B 533 521 902

ANNEXE AU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 février 2019

CONVENTIONS PASSEES ENTRE LA SOCIETE ET L'ASSOCIE UNIQUE

- Convention poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2018

- Compte courant

	Montant	Intérêts
Compte MR DOROTTE.	14.031 €	non rémunéré

- Rémunération de M. Julien Dorotte

Le montant de la rémunération versée au titre de l'exercice écoulé à Monsieur Julien Dorotte au titre de ses fonctions de gérant s'est élevé à 63.100 euros outre la prise en charge par la société du paiement de ses cotisations sociales personnelles.


Julien DOROTTE
Associé unique gérant

AJ DIAGNOSTICS

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 5000 euros

Siège social : 252 av de Verdun 69330 MEYZIEU

RCS LYON B 533 521 902

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 13 février 2019

L'an deux mille dix-huit
le trois février à 10 heures,
au siège social à MEYZIEU,

Le soussigné Julien DOROTTE, associé unique de la société AJ DIAGNOSTICS, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la société, Monsieur Julien DOROTTE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2018 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- affectation du résultat de l'exercice,
- conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2018, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 33.790 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	33.790 €
------------------------	----------

- | | |
|---|-----------|
| - au compte « réserve légale » pour | 0,00 €, |
| - au compte « report à nouveau » pour | 0,00 €, |
| - au compte « autre réserve » pour | 33.790 €, |
| - à la distribution d'un dividende pour | 0,00 €. |



AJ DIAGNOSTICS

Entreprise Unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 5000 euros

Siège social : 252 av de Verdun 69330 MEYZIEU

RCS LYON B 533 521 902

PROCES VERBAL DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille dix-neuf

Le 13 février,

A 18 heures,

Le soussigné, Julien DOROTTE, associé unique de la société AJ DIAGNOSTICS société à responsabilité limitée, au capital de 5.000 €,

A pris les décisions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,

✓ PREMIERE DECISION

L'Associé unique rappelle qu'en date du 3 février 2018 il avait fixé sa rémunération annuelle brute en qualité de gérance, à la somme de 47 500 € au titre de l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2016 et se terminant le 30 septembre 2017.

L'Associé unique constate que la rémunération de Julien Dorotte pour la période courant du 1^{er} octobre 2017 et se terminant le 30 septembre 2018 s'élève à la somme de 63.100 €.

✓ DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide de fixer sa rémunération annuelle nette, au titre de son mandat de gérance, à la somme de 50.000 €.

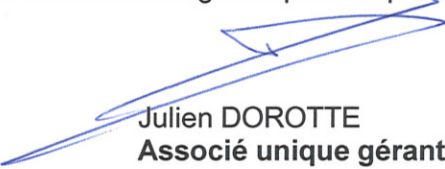
Cette disposition est effective à compter du 1^{er} mars 2019.

Comme par le passé, il aura droit en outre :

- à la prise en charge par la société des cotisations sociales afférentes à cette rémunération,
- au remboursement, sur présentation des justificatifs, des frais engagés dans l'intérêt de la société,

et ce jusqu'à décision contraire.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



Julien DOROTTE
Associé unique gérant

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique précise qu'en application de l'article R 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.



Julien DOROTTE
Associé unique gérant